

# Le rôle du sociologue dans les procédures de concertation : retour sur une expérience arlésienne

## Participants

- **Roland Roux**

- **Jean Gazzano**

*représentent le collectif d'association ARPA, impliqué dans le projet depuis 1996.*

- **Jean-Luc Masson,**

*adjoint au maire d'Arles, assure le suivi de la concertation pour la ville d'Arles.*

- **Patrick Deloustal,**

*Service Aménagement du Territoire & Information Economique de la CCI d'Arles, assure le suivi de la concertation pour la CCI.*

- **Etienne Ballan**

- **Pierrick Cezanne-Bert**

*représentent respectivement les associations ARENES et CESSA.*

La table ronde propose aux participants à la concertation sur le projet de contournement autoroutier d'Arles de revenir sur l'assistance sociologique à la maîtrise d'ouvrage. Elle procède en 3 temps :

- positionnement des sociologues dans la concertation arlésienne
  - évolution de la concertation et impact de l'intervention sociologique sur les différents moments du processus
  - place du sociologue dans les procédures de concertation sur les grands projets d'infrastructures
- La table ronde se conclue par des considérations plus générales sur le thème de la participation citoyenne et l'articulation entre intérêt général et intérêts particuliers.

Le projet de contournement autoroutier d'Arles doit permettre d'établir une continuité autoroutière pour le trafic Espagne-Italie. Lorsqu'il est réactivé, des associations se mobilisent puis se fédèrent en un collectif, l'ARPA – Associations Rassemblées en vue d'un développement durable du Pays d'Arles. Une première concertation, avec un médiateur, a lieu en 1996, mais ne débouche pas sur une décision. En septembre 2001, la DDE 13 – Direction départementale de l'équipement des

*Nous remercions les différents participants à la table ronde pour leur disponibilité et leur effort de mise à distance dans cet exercice de réflexivité.*

*Thierry Dallard, chef du projet au Service Déplacement, Infrastructures et Transports (SDIT) à la DDE 13, qui avait donné son accord, a été empêché en dernière minute de participer à la table ronde.*

Bouches-du-Rhône –, maître d'ouvrage du projet, lance une nouvelle phase de concertation. Elle souhaite impliquer davantage certains acteurs en vue d'une meilleure conception du projet. Sa réalisation rend possible une requalification de la RN 113, infrastructure à 2x2 voies traversant la ville d'Arles et coupant certains quartiers de son centre. Ces deux éléments font qu'il existe un consensus sur l'opportunité du projet au sein des participants à la concertation. Pour l'accompagner dans la concertation, la DDE lance un appel d'offre sur une assistance sociologique. L'équipe ARENES-CESSA est retenue. Les participants ont largement défini les règles de la procédure lorsque le travail des sociologues commence. Un Comité de Pilotage, animé par la sous-préfecture et la DDE, est le « *garant du bon fonctionnement de la démarche* ». Les données accumulées sont mises à disposition des participants. Un Groupe de Travail (DDE, CETE, Ville d'Arles, CCI du Pays d'Arles, associations) se réunit 1 à 2 fois par mois pour discuter des études dirigées par le CETE, et intégrer certaines contributions ou réflexions des acteurs à ces études.

De septembre 2001 à juin 2002, les intervenants de l'équipe ARENES-CESSA rédigent les comptes rendus de chaque réunion du Groupe de Travail et du Comité de Pilotage. Ils interviennent en fin de séance, pour faire acter certaines avancées, souligner des divergences ou parfois provoquer des réactions. Leur mission se termine en juin 2002.

Un "document d'étape", remis au Ministère de l'Équipement, rend compte du travail effectué jusqu'en juin 2002. Les participants ont convenu de prolonger leur travail à partir de septembre 2002 : le Groupe de Travail a continué à se réunir, sans la présence des sociologues dont la mission n'a pas été prolongée ; un dossier complémentaire a été transmis au Ministère de l'Équipement en septembre 2003. Les participants attendent maintenant une décision de l'État concernant le choix d'un parti d'aménagement.

La table ronde organisée le 4 décembre 2002 à la Mairie d'Arles, à l'initiative des intervenants de ARENES-CESSA, invite les participants à faire un retour sur la phase de concertation de

septembre 2001 à juin 2002, en insistant sur le rôle joué par les sociologues. C'est la retranscription de ce débat qui est présentée dans les lignes ci-dessous.

## Le rôle joué par l'équipe ARENES-CESSA

**Étienne Ballan, Pierrick Cezanne-Bert :** Le thème central de la table ronde à laquelle nous vous avons invités tournera autour de l'apport des sciences sociales, et plus particulièrement de l'intervention de sociologues dans un processus de concertation en aménagement. L'idée consiste donc à faire un travail de retour d'expérience sur votre participation à la concertation arlésienne, et à élargir la réflexion à la place et aux enjeux d'une intervention sociologique dans ce type de concertation.

La première question que l'on souhaiterait vous poser est celle de vos attentes préalables vis-à-vis de l'intervention de sociologues dans la concertation arlésienne.

**Jean Gazzano :** Je n'attendais rien des sociologues. Je vois 3 rôles dans un groupe de discussion : l'animateur, garant du fonctionnement sur un plan très technique, qui gère le temps de parole, etc. C'est un métier. Le garant d'une certaine forme de déontologie de la concertation joue un second rôle. Le 3<sup>e</sup> est celui de l'observateur, qui ne fait pas l'histoire mais la voit changer, évoluer. Le sociologue joue ce dernier rôle.

L'ARPA avait souhaité l'intervention d'un garant de la concertation, indépendant. J'ai donc compris l'arrivée des sociologues comme celle des garants de la concertation. Le choix de sociologues m'a un peu étonné. Le sociologue est plutôt un spectateur, même s'il peut avoir un effet régulateur à travers des interventions ponctuelles : un retour sur ce qu'il a entendu peut recadrer les débats. Le sociologue est un observateur de l'histoire : il la raconte, la met en forme, en tire des éléments, les fait partager aux autres, mais il n'est pas directement impliqué, il est en recul. C'est ce que vous faites aujourd'hui : un retour sur ce qui s'est passé, alors qu'un animateur aurait fini son travail. Vous

êtes bien en recul pour raconter l'histoire.

Tout au long des débats, vous êtes intervenus pour tirer la substantifique moelle de ce que vous aviez compris de la journée, mais vous n'avez pas été les garants de la concertation. Un garant a un pouvoir. Il n'en use pas forcément, mais il peut intervenir, réguler les événements. Vos interventions ont certes permis de réguler les événements, de façon indirecte, mais le rôle de garant correspond à une position plus institutionnalisée que la vôtre.

**Jean-Luc Masson :** Je ne suis pas tout à fait objectif sur ce que j'attendais des sociologues parce que j'avais déjà eu connaissance du rôle qu'ils peuvent jouer dans le cadre de la concertation organisée par l'Etat sur la rocade L2 à Marseille. Il y a eu une démarche semblable à celle conduite à Arles. Je connaissais donc les attentes du maître d'ouvrage, je n'étais pas tout à fait candide sur ce sujet.

Mais il y a ce que l'on peut attendre et ce que l'on constate après coup : ce qui est important, c'est l'évolution. Je me souviens qu'au début, l'ARPA souhaitait qu'il y ait un arbitre ou un garant. Les sociologues pouvaient jouer ce rôle-là. En fait, ils ont joué ce rôle indirectement, sans être investis de cette fonction. Ils ont joué un rôle de régulateur dans le débat. En étant en recul, en reformulant, en synthétisant les débats, ils ont finalement fait apparaître les points d'accord et de désaccord entre les participants. C'est important : le simple fait d'être d'accord sur les points de désaccord est déjà une avancée, mais encore faut-il que quelqu'un le formalise, ce qui n'est pas toujours le cas dans un débat entre des personnes dont les objectifs ne sont pas convergents.

Je crois que cette intervention a considérablement contribué, tout au long de la concertation, à l'évolution vers un climat de confiance. Ce n'était pas un rôle attendu des sociologues, mais c'est un rôle constaté.

**Patrick Deloustal :** Je n'avais pas d'attente particulière. Je n'ai pas participé à la concertation de 1996, et j'ai donc découvert un climat et un contexte.

Sur le rôle que les sociologues ont joué dans le processus, il m'a paru être un moyen d'éviter un

consensus mou, au contraire de ce que j'ai pu constater dans certaines situations où les acteurs ont tendance à se mettre d'accord sur rien. Cette intervention a eu l'avantage d'éviter ce faux consensus. Elle a permis, du moins dans ce que j'en ai perçu, de marquer les éléments clefs, les avancées, et de les faire acter par l'ensemble des participants. Progressivement, ces interventions ont ajouté des pierres pour construire l'édifice de confiance et d'échange d'information.

**Roland Roux :** Je me souviens avoir réagi assez durement envers vous quand vous êtes arrivés dans cette concertation. En septembre-octobre, l'ARPA faisait valoir son souci, y compris au Comité de Pilotage, de placer cette concertation dans le cadre d'un laboratoire local, en tentant de s'inspirer de ce qui a été mis en place par la Commission Nationale du Débat Public. Notre idée était d'interroger régulièrement le cadre dans lequel on souhaite inscrire la concertation. Je pense qu'on ne s'est pas donné les moyens de cette ambition. L'ARPA avait des attentes au-delà de ce qui a été proposé.

La DDE a essayé d'inciter à ce que l'on place cette concertation dans le cadre d'une réflexion locale améliorée, en essayant de trouver des compromis. Ces compromis me semblaient assez contestables : ajouter au nouveau cahier des charges des sociologues payés par le maître d'ouvrage, c'était les impliquer mais sans leur donner la possibilité d'être neutres et indépendants. Cela ne signifie pas que tous les bureaux d'études sont manipulés, mais pour jouer le rôle de garant, c'est quand même gênant. Or, l'ARPA attendait un garant de la concertation. A priori, je ne me faisais pas d'illusion sur cette intervention et je n'ai donc pas lieu d'être déçu. Votre participation ne pouvait guère aller au-delà. Je me souviens d'ailleurs qu'on a parfois eu tendance à vous oublier. Il y a eu quelques fins de séance où vous étiez obligé de lever les bras pour dire « *hé ho, on existe, on fait quelque chose* ». Finalement, on vous a donné un strapontin. C'est vrai qu'on vous a donné la place d'un observateur averti, éclairé, mais je ne crois pas que ce soit un travail de sociologue que l'on vous a demandé. Peut-être qu'après coup, au moment de la rédaction du rapport, du traitement des informations, il y a un travail de socio-

logue. Mais ce que l'on vous a demandé de faire sur le moment, je pense qu'on aurait pu le demander à d'autres personnes que des sociologues.

**Patrick Deloustal :** Sur le fait que vous ayez dû jouer des coudes à une certaine période, je me souviens avoir fait le constat que finalement vous aviez rempli une fonction et que tout naturellement vous preniez du recul : les débats se déroulaient bien sans votre intervention.

**Jean Gazzano :** Pour les associations, les sociologues sont arrivés de façon un peu suspecte. Vous avez assisté à l'une des réunions de l'ARPA, et j'étais intervenu pour vous expliquer que vous étiez dans une position ambiguë, pas saine. Ça ne me gênait pas trop d'être observé, on commence à avoir l'habitude ; mais en caricaturant, les membres de l'ARPA voient arriver dans leur CA des gens payés par la DDE pour... ? Pour quoi faire ?

**Roland Roux :** La crainte était que les sociologues soient payés pour un travail d'inquisition auprès des associations.

**Etienne Ballan :** Il est peut-être intéressant de mettre en lumière la demande effective de la DDE vis-à-vis de vos craintes. Cette concertation est arrivée à un moment charnière pour le maître d'ouvrage. D'une part, il y a eu un changement de chef de projet quelques semaines après les premières réunions. D'autre part, le SDIT s'est ouvert aux questions de concertation en prenant connaissance de certains documents nationaux comme la charte de la concertation du ministère de l'environnement. Cette ouverture est allée jusqu'à la volonté de ce même service d'établir une charte de la concertation avec les associations du département, processus qui n'est pas encore finalisé.

Sa demande reprenait donc cette demande, y compris des choses non pas de l'ordre de l'inquisition, mais plutôt de ce que j'appellerais du dévoilement : dévoiler qui est l'interlocuteur. Dans la demande, il y avait donc tout une enquête, qui avait pour objet de dévoiler la force véritable des différents acteurs, et dans le même temps il y avait ce besoin de garant, d'observa-

teur neutre ou extérieur. De notre point de vue, ce besoin est remonté du terrain : au moment de la commande, il fallait imaginer un nouveau schéma de concertation, et la demande du maître d'ouvrage portait sur l'élaboration d'un schéma de concertation. En fait, nous n'avons pas eu le temps de le faire puisque lorsque nous avons effectivement commencé notre travail, le schéma de concertation était déjà présent, émergeant du terrain, avec en particulier ce besoin d'un garant auprès du Comité de Pilotage. Notre proposition au maître d'ouvrage et les propositions émergeant du terrain se rejoignaient en quelque sorte.

**Patrick Deloustal :** J'ai l'impression que les sociologues ont fini par être pris par la dynamique des débats. Lors des dernières réunions, il était question de faire remonter à Paris un tableau de comparaison des différentes variantes. Au dernier comité de pilotage, qui marquait la fin de votre mission, vous interveniez auprès des participants pour leur dire « *attention, ne laissez pas remonter ce tableau comme ça* ». J'ai alors eu le sentiment qu'au dernier moment vous remarquiez quelque chose ne fonctionnant pas correctement et que vous essayiez d'alerter les participants, en vous impliquant, alors que vous aviez essayé de garder du recul tout au long de la concertation. Est-ce qu'à un moment donné, vous ne vous êtes pas senti partie prenante du processus et non plus simple observateur ?

**Pierrick Cezanne-Bert :** Cette ambiguïté existe dès le début de notre intervention. Nous nous sommes affichés comme des personnes extérieures à la concertation, ou plutôt à son contenu, et n'intervenant que sur la forme des débats ; cependant, il est évident que la forme et le contenu des débats sont liés, et que nous courions le risque d'être pris par l'enjeu des débats. Dans un premier temps, nous avons eu l'impression qu'il existait une vraie demande d'assistance du maître d'ouvrage concernant la concertation, et nous trouvions notre place naturellement. Un climat de confiance s'est ensuite installé et, effectivement, nous avons peu à peu été plus ou moins oubliés, comme vous l'avez décrit ; mais nous étions oubliés parce que la

concertation se passait bien et que notre intervention ne paraissait plus nécessaire.

Enfin, durant l'élaboration du tableau de comparaison et d'évaluation des variantes, qui a duré plusieurs réunions, le dialogue nous a paru se bloquer. Les participants ayant "oublié" notre présence, y compris le maître d'ouvrage, nous ne parvenions plus à intervenir comme nous le souhaitions. Le fait que nous avons du mal à avoir à nouveau prise sur la forme des débats et de la concertation a rendu notre intervention moins évidente, mais je ne pense pas que nous ayons été pris par l'enjeu des débats. Notre changement d'attitude s'explique plutôt par l'évolution de la concertation et de son contexte.

### Evolution de la concertation arlésienne, positionnement de ses acteurs

**Jean-Luc Masson :** La concertation de 1996 et celle que nous vivons actuellement me semblent différentes. J'ai le sentiment que la concertation de 1996 a été faite uniquement pour répondre à des obligations réglementaires inscrites dans une démarche administrative. Il fallait le faire, on l'a fait, circulez, il n'y a plus rien à voir. Justement, il y a eu à voir.

De ce point de vue, il y a eu une véritable avancée. La concertation est partie sur les bases de 1996, avec son histoire, son passif, et c'est dans cet état d'esprit que les participants ont démarré la nouvelle concertation ; ce qui n'était pas très favorable, sur le plan relationnel. Puis les gens ont appris à se connaître, à se parler, le climat s'est détendu. La concertation actuelle prend davantage en compte l'évolution de la société : le désir de participation des citoyens, le fait qu'il s'exprime de plus en plus et avec de plus en plus de pertinence. Ce qui fait l'originalité du débat arlésien, c'est que les associations ou les citoyens, disons la société civile, ne sont restés qu'un très court instant dans le schéma classique, où ceux du Sud demandent un tracé passant au Nord et inversement.

**Roland Roux :** La concertation actuelle a commencé par une série de réunions consensuelles, où on nous a fait comprendre que ce n'était pas

le bon moment pour avoir une attitude contestataire. Il s'agissait d'accumuler des données sur le territoire concerné par le projet : « *Calmez-vous, pour le moment on déballe...* ». L'ARPA a joué le jeu. Il était entendu que nous nous plaçons uniquement dans le cadre d'un éclairage des points de vue. Tout cela était idyllique sur le plan intellectuel, sur la manière de poser les différents éléments d'une problématique. Et à un moment donné, on nous dit « *Allez, il n'y a plus le temps, fini de jouer, il faut ranger : ça, ça va là, ça, ça va là,* ».

Si à ce moment-là, nous avions eu des "séances d'après coup", alors nous aurions pu nous dire : « *bon, très bien, on a rangé les jouets, mais la semaine prochaine on va pouvoir parler de cette séance de rangement un peu rapide, en quoi elle ne nous a pas satisfaits* ». Le problème, c'est que la semaine suivante, on nous dit : « *d'accord, vous ne voulez pas les ranger comme ça, alors on les range comme ça* ». En caricaturant, ces moments ont plus relevé de la prise d'otages que de la concertation. Dans un tel contexte, le travail de l'ARPA sur les usages et pratiques trouvait difficilement sa place.

**Etienne Ballan :** Il y a une certaine permanence dans nos interventions : il y a de nombreux points communs entre notre première et notre dernière intervention. Lors de notre première intervention sur l'étude socio-économique, nous avons pointé un certain nombre de désaccords, notamment sur le plan méthodologique, des éléments qui ne paraissaient pas recevables par le groupe de travail. C'est à peu près le même discours lors de notre dernière intervention sur le tableau d'évaluation.

Entre ces deux moments, il y a eu beaucoup de variations et de périodes. Nous avons essayé de garder une liberté de parole dans notre rôle d'observateur extérieur, en formulant certains constats mais aussi parfois en bousculant un peu les acteurs. Cela a été le cas au moment du "rangement des jouets" dont parle Roland Roux, où nous avons ressenti une forme de frilosité des participants. Puis nous avons eu la sensation d'un déséquilibre, à la fois en termes de rapport de forces mais aussi en termes de rapport d'expression et de positionnement dans l'espace de discussion. C'est quelque chose que l'on n'a pas

réussi à dire, malgré notre liberté de parole. Nous avons d'une certaine façon légitimé cet espace de parole, en incitant chacun à débattre les objets techniques, en refroidissant les débats, de façon à ce que cet espace soit de qualité. Il est alors devenu difficile de dire pour nous qu'à l'intérieur de cet espace de parole de qualité le maître d'ouvrage chargeait la barque. En étant en quelque sorte l'animateur de cet espace, il avait pris énormément de poids et la barque finissait par pencher très clairement d'un côté, mais il était difficile pour nous de le faire voir. Il nous semblait que c'était très visible, et pourtant il n'y avait pas de réaction du côté associatif, pas de montée en charge du type: « *mais attendez, vous êtes sûr qu'on a été exhaustif sur l'évaluation des tracés, qu'il n'y a pas un déséquilibre* ».

**Jean Gazzano:** Nous n'avons pas été virulents, mais nous n'avons pas été neutres. Il faut se rappeler que fin mai 2002 il était encore acquis que nous terminerions la concertation fin juin et qu'on n'en parlerait plus. Dans ce contexte, nous avons choisi un point de fixation légitime et tout à fait sincère consistant à dire: « *pas ce tableau d'évaluation, pas fait comme ça, etc.* ». Lorsqu'on nous a expliqué que c'était une étape intermédiaire, nous avons demandé à pouvoir nous exprimer dans ce dossier intermédiaire. J'entends encore la réponse de la DDE: « *vous n'avez pas confiance?* ». Réponse: non, dans le sens où je ne vois pas qui à part l'ARPA, peut s'exprimer à la place de l'ARPA, qui à la place de la mairie peut parler pour la mairie, etc. On ne peut pas imaginer que la DDE organise les débats, dirige les études, et en plus rédige le compte rendu de la concertation. Sans aucun procès d'intention, ce n'est pas acceptable du point de vue du fonctionnement. Nous avons donc obtenu de pouvoir ajouter notre propre commentaire au dossier d'étape, et nous avons aussi obtenu que le processus continu, au moins pendant les 6 mois suivants.

**Jean-Luc Masson:** Je partage le point de vue sur le fait que l'on s'est polarisé sur la date du mois de juin et qu'il fallait à tout prix aboutir. C'est un fait que nous avons pris du retard, mais on a eu l'impression que le maître d'ou-

vrage ne voulait pas le constater. Peut-être qu'il était tenu par des échéances ou des engagements que nous ignorons, mais il voulait boucler à tout prix en juin. Et aujourd'hui, nous sommes en train d'étudier des tracés qui n'existaient pas au mois de juin. Une conclusion en juin aurait été précipitée, et cela a d'ailleurs été acté lors du comité de pilotage fin juin: l'engagement d'étudier de nouveaux tracés a été pris, ce qui a d'ailleurs été fait, et au moins au même niveau que les autres solutions.

## Rôle des sociologues dans les procédures de concertation.

**Roland Roux:** Il serait intéressant de rendre compte d'une évolution des pratiques de concertation qui a amené de nouveaux textes de loi: loi de 95, circulaire Bianco, etc. Quelque chose s'est exprimé dans le champ social en termes de demande de participation, avec des mises en application en demi-teinte.

Comment l'institution répond à ces demandes? D'après les échos que j'ai pu avoir, après un certain nombre d'expériences, on s'est rendu compte que si on ne donne pas la parole aux gens, quand ils finissent par la prendre, les blocages sont encore plus importants. Cette approche ne traduit pas une grande ambition, mais plutôt un constat d'échec: ça ne marche pas comme ça, alors on procède autrement.

Ce qui manque encore aujourd'hui, c'est une vision du pourquoi de la participation: pourquoi les citoyens demandent-ils à participer aujourd'hui? Pourquoi les faire participer? Qu'apporteront-ils au débat? Il y a là une réflexion de fond à mener pour la sociologie. Je crois que pour l'Équipement et la Direction des Routes, dans la réflexion sur l'évolution du métier de maître d'ouvrage, il y a maintenant cette prise en compte.

Dans une concertation, il faudrait mettre en place une réelle procédure de questionnement sur les apports et les attentes de chacun, se demander à quoi répond ce travail. Avec des allers-retours fréquents entre ces deux moments, la participation ne correspondrait pas simplement à une demande du maître d'ouvrage, mais serait inscrite dans un travail de réflexion sur l'évolution de la participation des associations à

ce genre de débat. Ce qui me semble important dans l'idée du laboratoire que j'ai évoquée, c'est l'après-coup, c'est-à-dire faire ce qu'on fait aujourd'hui.

**Patrick Deloustal :** Je pense que la concertation est un outil pour le maître d'ouvrage, elle correspond à une volonté instrumentale. Je serais étonné qu'il y ait une volonté d'instaurer un « *laboratoire de démocratie participative* ». Je ne suis pas sûr qu'il soit pertinent sur de tels dossiers de faire de la concertation un « *laboratoire de démocratie participative* ». C'est vrai qu'il y a un réel débat de société qui a émergé de ce dossier, on l'a constaté au cours des discussions. Le maître d'ouvrage l'a identifié, et c'est peut-être la raison de l'assistance sociologique. Il a peut-être vu émerger des positionnements largement fondés sur des visions de la société entre guillemets « *idéologiques* », sans le côté péjoratif. Dans un tel cadre, l'assistance de sociologues a pu paraître nécessaire.

**Jean Gazzano :** Je pense que la question porte sur la décision. Il ne s'agit pas de remettre en cause le pouvoir de décision, sinon ce n'est plus la peine qu'il y ait une administration et des élus. Mais le processus qui mène à la décision doit probablement être révisé, en posant le problème en ces termes : quels sont les éléments d'information utiles au décideur, qui les détient ? Quels éléments détiennent les associations, les techniciens, la Chambre de Commerce, les professionnels ? Comment récupérer cette information, la discuter, l'échanger, la mettre en forme ? Lorsqu'elle est logique, la décision peut découler directement de ce travail ; si elle est politique, alors cela met en cause d'autres éléments.

Le maître d'ouvrage doit s'organiser pour bénéficier de sa propre connaissance technique de responsable DDE, mais aussi de la connaissance locale du terrain afin de limiter les erreurs par simple ignorance. Le simple fait que l'on ait proposé depuis X années, pour le projet de contournement d'Arles, des tracés routiers dont la DDE s'aperçoit aujourd'hui que certains d'entre eux auraient pu être écartés avec un minimum de réflexion, montre qu'on a des progrès à faire en termes de prospection d'informa-

tion. Il faut chercher dans les mairies, dans les associations, un peu de partout, et trouver la bonne manière de travailler ensemble. Ce n'est pas si facile : chacun a sa propre façon de voir, sa perception des autres acteurs.

**Roland Roux :** La question posée est le rôle de la sociologie dans les processus de concertation. Mais ce qui est encore moins clair que la définition de ce rôle, c'est tout simplement les attentes par rapport au projet lui-même : celles de la Direction des Routes ne sont pas les mêmes que celles du politique, des acteurs économiques, des associations, Il y a là un véritable travail de fond à faire pour la sociologie.

Aujourd'hui, nous sommes presque dans un dialogue de sourds. La question posée était : « *un projet d'autoroute pour Arles ou Arles dans un projet d'autoroute ?* ». C'est un premier choc de cultures, autour de la conception du projet. Un deuxième est celui de la prise en compte des échelles : est-ce que localement on peut avoir un point de vue pertinent sur des problématiques qui, en fait, mettent en œuvre des dossiers de voiries d'agglomération, des directives territoriales, des schémas de transports au niveau national et même européen.

Quand je dis « *Arles dans l'autoroute ou une autoroute pour Arles* », je pose comme question : comment aborde-t-on le projet ? Avec les outils que l'on connaît ? Ou on se dit qu'il serait bien de l'aborder de telle ou telle autre façon, et on essaye de construire les outils qui répondent à notre démarche ? La DDE nous explique que dans 10 ans il faudra de toute façon une autoroute, mais que fait-on de la question du transport de marchandises sur la route dans 20 ans ? Personne n'a de solution aujourd'hui ; pourtant on est en train de penser l'aménagement du territoire à 20 ou 30 ans.

Je crois que la sociologie est l'un des vecteurs permettant de penser une évolution des outils.

## Conclusion

**Jean-Luc Masson :** Pour moi, c'est une expérience enrichissante pour l'avenir, au-delà de l'échéance de cette concertation. J'ai acquis la conviction que l'intervention de sociologues dans un débat ou une négociation peut beaucoup

apporter. Qui peut faire émerger les points de vue de gens de milieux aussi différents, ayant des intérêts aussi culturellement divergents? L'Etat a ses objectifs, les habitants les leurs, de même que les élus et les professionnels. Ce sont des milieux extrêmement hétérogènes, et seules les sciences sociales peuvent parvenir à pondérer tous ces points de vue. C'est un métier absent des débats jusqu'à maintenant, qui me semble indispensable.

**Patrick Deloustal:** J'ai le sentiment que le maître d'ouvrage s'est dit à un moment donné que l'intervention de sociologues pourrait être utile pour dédramatiser les débats, pour parvenir à faire se rencontrer des logiques différentes. Votre mission s'est terminée au moment du « *rassemblement des jouets* »: pour le moment cela se passe bien sans vous, mais je crois qu'il n'aurait pas été inutile que cette mission soit reconduite.

**Roland Roux:** La problématique de la participation citoyenne est un chantier considérable, et la façon d'avancer vers cet objectif reste à inventer. Cela dépasse largement la problématique des grands projets d'aménagement.

L'échelle locale me semble être la bonne échelle pour conduire ce type d'expérimentation. Les citoyens sont tellement accaparés par leur rôle de consommateurs qu'ils ne s'occupent plus de ce qui les concerne. Les associations locales peuvent être des relais utiles pour les politiques, enclencher des questionnements incitant au renouveau de la participation citoyenne. Les politiques sont aussi désemparés que nous. Les notions d'intérêt général sont récupérées, sans que cela soit forcément péjoratif.

Faut-il laisser les choses s'organiser d'elles-mêmes ou faut-il les organiser? Je pense qu'il faut les organiser, sans que cela soit nécessairement une prérogative d'Etat. C'est la bonne définition de ce que doit être un vrai travail politique.

**Jean-Luc Masson:** C'est effectivement ce à quoi nous sommes confrontés chaque jour: comment faire face à des lobbys au service d'intérêts particuliers, comment défendre l'intérêt général sans pour autant sacrifier les intérêts particuliers? C'est un travail d'harmonisation qu'il faut organiser et qui n'est pas facile à mettre en œuvre.





# Faire Savoirs

n° 4 - juin 2004

Sciences humaines et sociales en région PACA



## Dossier Aménagement & Débat public

Coordination : Maurice Olive  
Jean-Michel Fourniau

études  
Centralités communales

métiers shs  
Chargé de mission territorial

thèses  
• Décentralisation / Bureaucratie  
• Université / Ville

lectures  
• Vote en PACA  
• Esclavage colonial